MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

TRANSPORT MFR

Lundi matin

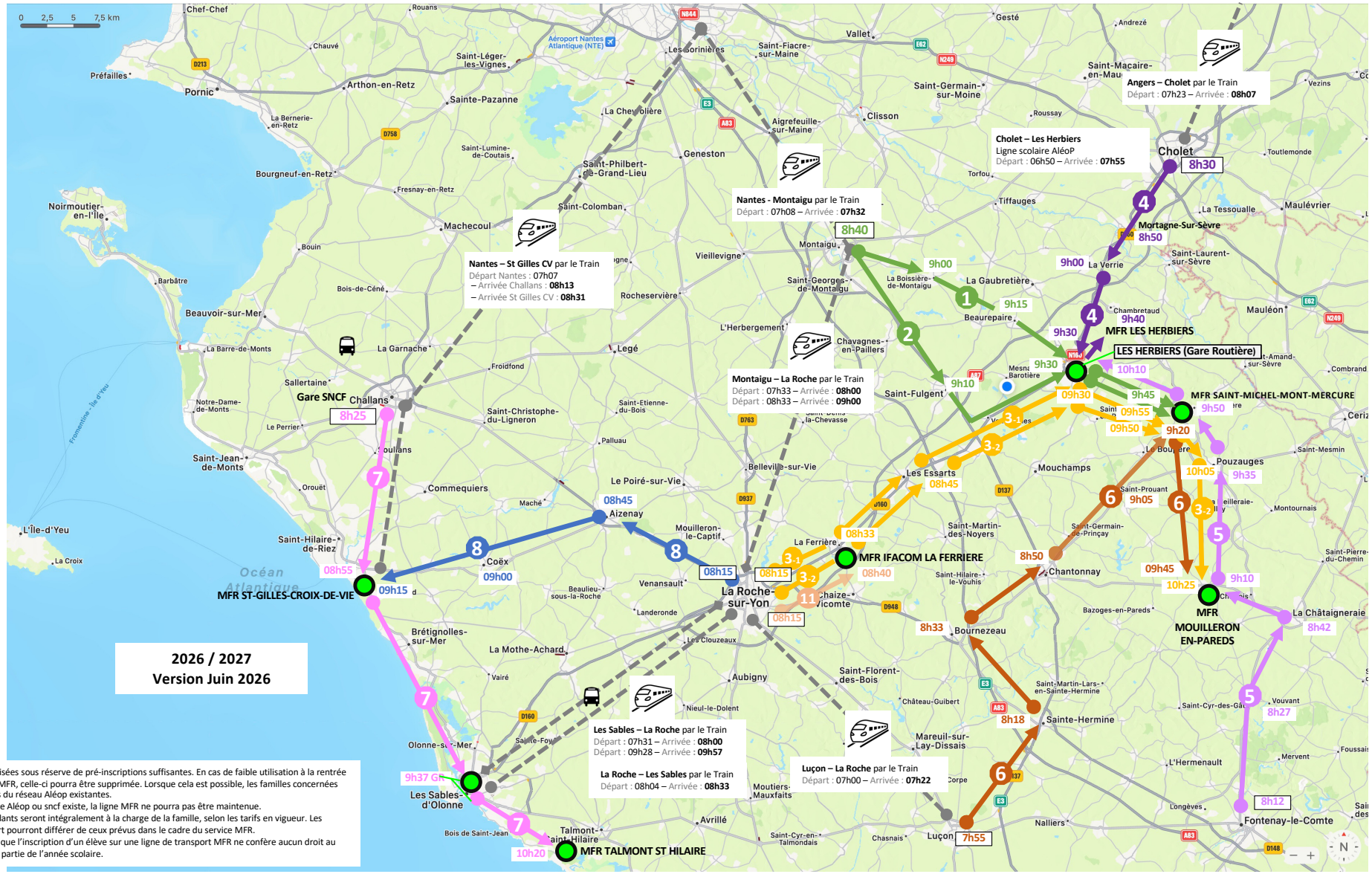

Les lignes de transport MFR seront organisées sous réserve de pré-inscriptions suffisantes. En cas de faible utilisation à la rentrée ou en cours d'année scolaire d'une ligne MFR, celle-ci pourra être supprimée. Lorsque cela est possible, les familles concernées seront orientées vers les lignes régulières du réseau Aléop existantes.
De même si une ligne régulière ou scolaire Aléop ou sncf existe, la ligne MFR ne pourra pas être maintenue.
Dans ces hypothèses, les frais correspondants seront intégralement à la charge de la famille, selon les tarifs en vigueur. Les horaires, trajets et conditions de transport pourront différer de ceux prévus dans le cadre du service MFR.
Les familles reconnaissent expressément que l'inscription d'un élève sur une ligne de transport MFR ne confère aucun droit au maintien de cette ligne pendant toute ou partie de l'année scolaire.